

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE D'ORON LE 16 JUIN 2016.

Programme

19 h 00 *Entrée au Temple de la Municipalité et du Conseil communal, précédés de Monsieur le Préfet, entourés des bannières cantonale et communale.*

Au temple d'Oron-la-Ville

- *Fanfare*
- *Ouverture de la cérémonie (allocution religieuse)*
- *Assermentation des Autorités*
- *Clôture de la cérémonie (Préfet)*
- *Fanfare (hymne vaudois)*

20 h 00 ***Déplacement, en fanfare, à l'aula du collège d'Oron-la-Ville***

20 h 15 ***Au collège, nomination des Autorités***

- *Election du Président du Conseil communal pour l'année 2016 - 2017*
- *Election du Vice-président du Conseil communal pour l'année 2016 - 2017*
- *Election du Secrétaire du Conseil communal pour la législature 2016 - 2021*
- *Election du Secrétaire suppléant pour la législature 2016 - 2021*
- *Election de deux Scrutateurs pour l'année 2016 - 2017*
- *Election de deux Scrutateurs suppléants pour l'année 2016 - 2017*
 - *Election des membres des diverses commissions pour la législature 2016 - 2021*
- *Allocution du Syndic*

21 h 15 ***Collation***

Temple

Cette séance a débuté au Temple d'Oron-la-Ville à 19h : Message du Pasteur M. Rosselet.

Ensuite c'est Le Préfet, M. Flotron qui préside les opérations

Il annonce qu'après avoir pris connaissance des procès-verbaux des élections communales, il n'a relevé aucune irrégularité d'une part, et d'autre part aucun recours ne lui est parvenu au sujet des élections ; il déclare donc être en mesure d'assermenter les élus.
L'assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil Communal.

Monsieur le Préfet donne lecture de la formule de serment prescrite par la loi, puis il est procédé à l'appel des conseillers.

Appel des membres présents : nombre de conseillers présents = 57

La promesse est solennisée par les membres du Conseil Communal, puis par les membres de la Municipalité

Ensuite déplacement en fanfare à l'aula du Collège d'Oron-la-Ville pour les autres nominations

Aula du collège

Mme Lorraine Bard est appelé(e) à fonctionner comme secrétaire de cette séance, Mme Rosemarie Moullet et M. Jean-Luc Schwaar comme scrutateurs du bureau provisoire.

Le Préfet précise que les membres non-présents aujourd'hui seront assermentés, lors du premier Conseil Communal de cette nouvelle législature.

Nomination du Président du Conseil communal pour une année

Personne proposée:
M. Fabrice Chollet

Un seul candidat est présenté, pour le poste de Président, il s'agit d'une élection tacite.

EST ELU M. FABRICE CHOLLET

Nomination d'une secrétaire du Conseil communal pour la durée de la législature

Personne proposée:
Lorraine Bard

Une seule candidate est proposée, pour le poste de Secrétaire, il s'agit d'une élection tacite.

EST ELUE MME LORRAINE BARD

La Présidence est ensuite remise à M. Fabrice Chollet pour la suite de la séance.

Le Président prend la parole et remercie l'assemblée pour la confiance témoignée, il souhaite une belle législature à venir, notamment aux nouveaux élus qui siègent pour la première fois dans un législatif.

Il précise qu'avant de procéder aux diverses nominations, il a une proposition à soumettre à l'assemblée, qu'il voter.

En effet, la grande nouveauté de cette législature est l'élection du Conseil communal à la proportionnelles, avec des groupes politiques qui composent maintenant notre Conseil.

D'entente avec les représentants de ces groupes, et afin d'avoir la répartition la plus représentative possible, il propose d'étendre le bureau du Conseil en y incluant un vice-président supplémentaire et les deux scrutateurs suppléants. Le bureau du Conseil sera ainsi composé de 7 membres, soit 1 président, 2 vice-présidents, 2 scrutateurs et 2 scrutateurs-suppléants. Il précise que cette façon de faire est conforme à l'art. 24, al.2, de notre règlement du Conseil communal.

Cette solution permet notamment d'assurer une présidence tournante, c'est-à-dire que chaque année un des vice-présidents remplacera le président sortant, ainsi chaque groupe politique pourra assumer au moins pendant une année la présidence du Conseil communal.

Le Président ouvre la discussion sur cette proposition, la parole n'est pas demandée. Il clôt la discussion et propose de passer au vote.

La proposition d'étendre le bureau du Conseil en y incluant un vice-président supplémentaire et les 2 scrutateurs-suppléants, ceci conformément à l'art. 24, al.2, de notre règlement du Conseil communal est accepté à l'unanimité.

Nomination deux vice-présidents

Personnes proposées :

Mesdames Myriam Edward et Eléonore Escher

MESDAMES MYRIAM EDWARD ET ELEONORE ESCHER SONT ELUES TACITEMENT

Nomination de deux scrutateurs

Personnes proposées :

Mesdames Sandrine Herminjard et Rosemarie Moullet

MESDAMES SANDRINE HERMINJARD ET ROSEMARIE MOULLET SONT ELUES TACITEMENT

Nomination de deux scrutateurs suppléants

Personnes proposées :

Messieurs Olivier Besnier et Jean-Luc Schwaar

**MESSIEURS OLIVIER BESNIER ET JEAN-LUC SCHWAAR SONT ELUS
TACITEMENT**

Nomination de cinq membres à la commission des Finances

Personnes proposées :

Messieurs Christian Budry, Abel Demiéville, Cédric Ottet, Hubert Bovet et Maurice Mivelaz

**MESSIEURS CHRISTIAN BUDRY, ABEL DEMIEVILLE, CEDRIC OTTET,
HUBERT BOVET, MAURICE MIVELAZ
SONT ELUS PAR ACCLAMATIONS**

Nomination de deux membres suppléants à la commission des Finances

Personnes proposées :

Madame Monique Ryf et Monsieur Vincent Sonnay

**MADAME MONIQUE RYF ET MONSIEUR VINCENT SONNAY
SONT ELUS PAR ACCLAMATIONS**

Nomination de cinq membres à la commission de Gestion

Personnes proposées :

Madame Patricia Schneider-Beroud et Messieurs Frédéric Etter, David Platel, Julien Longchamp, Philippe Demierre

**MADAME PATRICIA SCHNEIDER-BEROUD ET MESSIEURS FREDERIC
ETTER, DAVID PLATEL, JULIEN LONGCHAMP, PHILIPPE DEMIERRE
SONT ELUS PAR ACCLAMATIONS**

Nomination de deux membres suppléants à la commission de Gestion

Personnes proposées :

Madame Anne-Cécile Uldry et Monsieur Frédéric Chenevard

**MADAME ANNE-CECILE ULDRY ET MONSIEUR FREDERIC
CHENEVARD
SONT ELUS PAR ACCLAMATIONS**

Nomination de trois membres de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts

Personnes proposées :

Messieurs Jean-Luc Kissling, Jean-Daniel Dind, Christophe Rebetez

Pour information, M. Rebetez est excusé ce soir, mais il accepte sa candidature.

**MESSIEURS JEAN-LUC KISSLING, JEAN-DANIEL DIND ET
CHRISTOPHE REBETEZ
SONT ELUS PAR ACCLAMATIONS**

Nomination d'un membre suppléant de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts

Personne proposée :

Monsieur Marc-Etienne Caillat

MONSIEUR MARC-ETIENNE CAILLAT EST ELU PAR ACCLAMATIONS

Nomination de trois délégués au VOG

Personnes proposées :

Messieurs Eric Martin, Jean-Claude Grandchamp, Johann Dind

**MESSIEURS ERIC MARTIN, JEAN-CLAUDE GRANDCHAMP ET
JOHANN DIND
SONT ELUS PAR ACCLAMATIONS**

Nomination d'un délégué suppléant au VOG

Personne proposée :
Monsieur Simon Rod

MONSIEUR SIMOND ROD EST ELU PAR ACCLAMATIONS

Nomination d'un délégué pour les déchets carnés

Personne proposée :
Monsieur Daniel Demiéville

MONSIEUR DANIEL DEMIEVILLE EST ELU PAR ACCLAMATIONS

Nomination d'un délégué suppléant pour les déchets carnés

Personne proposée :
Monsieur Christian Hockenjos

MONSIEUR CHRISTIAN HOCKENJOS EST ELU PAR ACCLAMATIONS

Allocution du Syndic

Discours du Syndic, Monsieur Philippe Modoux.
La séance est levée à 20h30.

Oron-la-Ville, le 17 juin 2016

Fabrice Chollet
Le Président

Lorraine Bard
La Secrétaire

